

13.12.2010

Loubaresse : La commune rejoint Beaum-Drobie



Le sous-préfet avait fait le déplacement pour signer 'in situ' l'arrêté préfectoral autorisant la commune de Loubaresse à adhérer à la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie. Ainsi, au 1^{er} janvier 2011, la CdC accueillera cette commune de 32 habitants et comptera alors 18 communes en son sein. Comme l'a rappelé Marie-Pierre Malclès, maire du village, le conseil municipal a pris le temps de la réflexion pour décider vers quelle communauté la commune devait se tourner. Même si de nombreux échanges se font avec les communes de montagne, pour Loubaresse, le bassin de vie reste la vallée de la Beaume, de Valgorge à Joyeuse. Hubert Lepoitevin, Vice-Président a souhaité la bienvenue à la commune, et rappelé que l'entrée de Loubaresse vient renforcer la communauté dans sa diversité et son souhait de développement.